

- MODULE 5 -
ACCAPAREMENT DES TERRES



TABLE DES MATIÈRES

●	Projet FOURMIS.....	PAGE 3
●	Présentation du module 1.....	PAGE 4
●	1. Activité de remue-méninges.....	PAGE 5
●	2. Discussion critique.....	PAGE 6
●	3. Documentaire et complément théorique.....	PAGES 7-8
●	4. Discussion critique.....	PAGE 9
●	5. Activité de réflexion.....	PAGE 10
●	Compléments théoriques.....	PAGES 11-21
●	Références.....	PAGE 21
●	Annexes.....	PAGE 23

Recherche et rédaction :
Louis Bories-Azeau
Marjolaine Martel-Morin

Conception graphique :
Maïka Sondarjee

ISBN 978-2-924878-09-5 (PDF)
ISBN 978-2-924878-08-8 (imprimé)

PRAXIS
Centre de développement professionnel
Faculté des arts et des sciences

Université 
de Montréal
et du monde.

Réseau d'études des
dynamiques transnationales
et de l'action collective

Une unité du  CÉRIUM



REDTAC

Université 
de Montréal

PROJET FOURMIS

Projet

Depuis 2009, des étudiants affiliés au Réseau d'études des dynamiques transnationales et de l'action collective (REDTAC) ou au Département de science politique de l'Université de Montréal ont réalisé des documentaires vidéos sur différents enjeux contemporains de développement. Le projet FOURMIS (Formation ouverture et regards multimédias sur l'international et la solidarité) mobilise les connaissances contenues dans ces documentaires à l'aide de trousseaux pédagogiques interactives. Ces trousseaux sont organisées autour desdits documentaires, de ressources infographiques, d'activités participatives et de compléments théoriques.

Chaque module permet de s'informer et de se forger une vision personnelle et éclairée des enjeux traités. Les huit premières trousseaux portent sur :

- la déforestation et l'agroforesterie
- les nouveaux enjeux de la migration
- l'environnement et la gestion des déchets
- la souveraineté alimentaire
- l'accaparement des terres
- l'altermondialisme
- l'urbanisation
- les enjeux de genre

Public visé

Les formations et les trousseaux pédagogiques du projet FOURMIS s'adressent aux enseignants et enseignantes des programmes internationaux des cégeps et d'études secondaires avancées, ainsi qu'aux responsables d'ONG francophones. Le but est d'offrir des outils 2.0 aux formateurs voulant innover dans leurs techniques d'enseignement, à l'aide d'outils interactifs et de supports multimédias.

Contact

Dominique Caouette

Coordonnateur, Réseau d'études des dynamiques transnationales et de l'action collective (REDTAC)

Département de science politique, Université de Montréal

dominique.caouette@umontreal.ca

Maïka Sondarjee

Membre associée, Réseau d'études des dynamiques transnationales et de l'action collective (REDTAC)

Doctorante, Université de Toronto

maika.sondarjee@mail.utoronto.ca

MODULE 2

ACCAPAREMENT DES TERRES

Description

Depuis la crise financière de 2008, les terres des pays du Sud représentent un enjeu de taille. Un engouement a provoqué un accaparement de terres massif de la part d'acteurs fortunés pour diverses raisons : recherche d'un placement financier sûr, politique de sécurité alimentaire, hausse du prix des matières premières, etc. Beaucoup luttent contre ce phénomène qui menace la souveraineté alimentaire de nombreux pays du Sud.

Objectifs

À la fin de ce module, les membres du groupe devraient être en mesure de :

- Comprendre la complexité du phénomène de l'accaparement des terres ;
- Développer un esprit critique sur ce problème ;
- Saisir cette réalité grâce à une immersion dans le quotidien de paysans provenant de pays du Sud qui sont aux prises avec ce problème.

Déroulement

1. Remue-méninges (15 minutes)
2. Discussion critique : Qu'est-ce que l'accaparement des terres ? (20 minutes)
3. Documentaire : *La fièvre verte* (40 minutes)
4. Discussion critique (20 minutes)
5. Simulation *Land Rush* et débat (entre 45 minutes et 1h45)

Total : entre 2 h 20 et 3 h

1. REMUE-MÉNINGES

Objectif

Susciter la curiosité et permettre au formateur de sonder les connaissances du groupe. Ce remue-ménings a pour objectif d'amorcer chez les membres du groupe une réflexion sur la question de l'accaparement des terres.

Déroulement

L'intérêt de cette activité réside dans l'effet de surprise chez les membres du groupe. Nous recommandons donc au formateur de ne pas présenter le déroulement de cette activité lorsqu'il commence sa séance.

1. La formatrice ou le formateur prend soin d'avoir lu les compléments théoriques. Il ou elle peut également les distribuer aux membres du groupe lors de la séance précédente en guise de lectures préparatoires.
2. Il ou elle met en place l'activité : les membres du groupe représentent les paysans d'un village dans un pays du Sud, alors que la formatrice ou le formateur joue le rôle du chef du village.
3. Il ou elle distribue aux membres du groupe une ressource (une feuille de papier, un stylo, de la nourriture ou autre). Il assigne ensuite une tâche qui nécessite l'utilisation de la ressource en question. La ressource symbolise un territoire où tous les habitants ont un égal accès aux terres, une situation utopique.
4. Après un court moment, sans en informer le groupe, la formatrice ou le formateur récupère au hasard les ressources qu'il a distribuées à certaines personnes seulement. Il ou elle, en tant que figure d'autorité appartenant lui aussi au groupe, joue le rôle d'une élite locale qui s'accapare des terres.
5. Étape facultative : une personne extérieure à la séance entre et s'approprie également une part des ressources distribuées pour symboliser l'arrivée d'un investisseur étranger dans le village.
6. La formatrice ou le formateur restitue leurs ressources aux personnes qui en ont été dépossédées et ouvre le débat en utilisant les questions suivantes : Qu'est-ce que l'accaparement des terres? Comment ont-elles vécu l'expérience?

Matériel nécessaire

- Des ressources en quantité suffisante (au choix du formateur)
- Facultatif : une personne extérieure pour intervenir lors de l'activité

2. DISCUSSION CRITIQUE

QU'EST-CE QUE L'ACCAPAREMENT DES TERRES ?

Objectifs

Cette discussion porte sur la section A du complément théorique. L'objectif de cette activité consiste à présenter aux membres du groupe la notion d'accaparement des terres et à leur fournir l'occasion de confronter leurs connaissances à ce sujet au cours d'une discussion constructive.

Déroulement

1. La formatrice ou le formateur ainsi que les membres du groupe prennent soin d'avoir lu le complément théorique A.
2. La formatrice ou le formateur engage la discussion avec le groupe en s'inspirant des questions de réflexion suggérées.

Questions de réflexion

- Comment définissez-vous l'accaparement des terres ? Quel lien faites-vous entre néolibéralisme et accaparement des terres ?
- Quel bilan faites-vous de l'évolution de l'ampleur de l'accaparement des terres ? Comment pensez-vous que ce phénomène va évoluer ?
- Quels sont les acteurs de l'accaparement des terres ? Quels sont leurs rôles ?
- Distinguez-vous de bonnes et de mauvaises raisons pour justifier l'accaparement des terres ? (ex : recherche de profits contre recherche d'une sécurité alimentaire).
- Quelles sont pour vous les causes structurelles, circonstancielle et politiques de l'accaparement des terres ?

Matériel nécessaire

- Le complément théorique A

3. DOCUMENTAIRE

La fièvre verte (COPAGEN) 2014

Réalisateurs : Amine Boulhian, Anthony Côte-Pages et Élodie Rousselle

Synopsis

La fièvre verte propose une immersion sur le visage, les conséquences et les acteurs de l'accaparement des terres en Guinée-Bissau et en Côte d'Ivoire. Dans cette région, des milliers d'hectares ont fait l'objet de transactions foncières au cours de la dernière décennie, dans un cadre législatif vague et peu contrôlé. L'accaparement des terres a provoqué un abandon des cultures mixtes vers un modèle de monocultures destinées à l'exportation. Une autre des conséquences de ce phénomène est la remise en question de l'agriculture familiale, pourtant principal moteur majeur de la sécurité alimentaire ouest-africaine.

Objectifs

Permettre aux membres du groupe de mieux saisir les répercussions locales de ces projets souvent présentés comme « gagnants-gagnants » par les investisseurs.

Déroulement

1. La formatrice ou le formateur prend soin d'avoir lu le complément théorique.
2. Il ou elle présente la vidéo.
3. Il ou elle lance la discussion en s'inspirant des questions de réflexion suivantes :

- À la lumière du documentaire, est-il possible que les acquisitions massives de terres en Afrique de l'Ouest donnent lieu à une situation « gagnants-gagnants » entre tous les acteurs ? Quelles seraient les conditions d'une telle situation ?
- Pourquoi les entreprises ne respectent-elles pas les promesses faites aux populations rurales qui les accueillent ?
- Est-ce que certains éléments présentés dans le documentaire vous ont particulièrement surpris, choqués ?

Matériel nécessaire

- Un projecteur
- Le documentaire *La fièvre verte (COPAGEN)*

COMPLÉMENT THÉORIQUE

La fièvre verte

Selon une étude réalisée dans le cadre du documentaire La fièvre verte, environ 2313400 hectares de terre ont été acquis entre 2000 et 2012 dans l'ensemble des neuf pays où l'enquête s'est déroulée (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo). Selon l'étude, les superficies acquises sont concentrées dans les zones les plus fertiles et sont en grande partie consacrées à des productions autres que les cultures vivrières, ce qui augmente les risques d'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest.

De manière générale, les acquisitions et les cessions massives de terres dans les pays du Sud sont le résultat d'un engouement de la finance internationale pour les investissements fonciers et la spéculation foncière, ainsi que de l'émergence du marché des biocarburants. De plus, les contextes politiques, économiques et sociaux africains ont facilité ces acquisitions. La majorité des pays de l'Afrique de l'Ouest sont considérés comme des États fragiles; plusieurs vivent ou ont vécu récemment une crise sociopolitique poussant les États à rechercher des capitaux ou des investissements étrangers pour relancer leurs économies.



Crédit photo : Andy Maguire

De plus, la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest ont adopté de nouvelles politiques de gouvernance libérale qui ont favorisé les investissements privés (nationaux et étrangers). Les dispositions juridiques qui régissent les modes d'acquisition des terres dans ces pays sont souvent inadaptées à la nouvelle ampleur que prend le phénomène. Dans la plupart des cas, deux régimes de droits fonciers coexistent; l'un traditionnel et l'autre moderne, ce qui crée un flou juridique dont les acquéreurs savent profiter.

Dans les neuf pays d'Afrique de l'Ouest du documentaire, les résultats démontrent que les acteurs qui vendent ou cèdent les terres sont presque exclusivement des nationaux (soit les États, les chefs coutumiers ou les collectivités familiales, et des individus). La majorité des acteurs qui acquièrent les terres (57 %) sont des étrangers (investisseurs et spéculateurs, groupes industriels et firmes transnationales), et les 43 % restants sont des nationaux (élites nationales, hommes politiques, hommes d'affaires, chefs religieux et hauts fonctionnaires).

Les effets de ces dynamiques sont nombreux. Les acquisitions massives de terre permettent de créer des emplois et de susciter une croissance économique au niveau local, mais l'acquisition massive de terres exacerbe les conflits intercommunautaires, engendre des problèmes de sécurité alimentaire ainsi qu'une panoplie de répercussions liées à l'arrivée massive d'étrangers dans certaines localités.

4. DISCUSSION CRITIQUE

Conséquences et solutions

Objectifs

Cette discussion critique s'appuie sur les débats précédents ainsi que sur les compléments théoriques B et C afin de prolonger la réflexion des membres du groupe sur un nouvel aspect de l'accaparement des terres : les conséquences et les solutions.

Déroulement

1. La formatrice ou le formateur ainsi que les membres du groupe prennent soin d'avoir lu les compléments théoriques B et C.
2. La formatrice ou le formateur engage la discussion en s'inspirant des questions de réflexion suivantes :

- À la lumière de vos lectures, quelles conséquences de l'accaparement des terres êtes-vous en mesure de mentionner ?
- Comment envisagez-vous les conséquences culturelles, économiques et sociales de l'accaparement des terres à long terme ?
- La communauté internationale joue-t-elle un rôle suffisant dans la lutte contre l'accaparement des terres ? Pourrait-elle en faire davantage ? Comment ?
- Les solutions envisagées à l'heure actuelle peuvent-elles permettre de contrôler le phénomène de l'accaparement des terres ?

Matériel nécessaire

- Les compléments théoriques B et C

5. ACTIVITÉ DE RÉFLEXION

Objectif

L'objectif de cette activité de réflexion consiste à mettre en pratique la réalité de l'accaparement des terres en plongeant les membres du groupe dans la réalité complexe de la ruée pour l'accès et la gestion des ressources naturelles dans un contexte où la terre est le principal moyen de subsistance.

Déroulement

1. Afin de prendre connaissance du jeu *Land Rush*, la formatrice ou le formateur visionne les vidéos suivantes qui présentent le jeu :
 - o Présentation : <https://www.youtube.com/watch?v=mJ9CoficJNE>
 - o Règles : <https://www.youtube.com/watch?v=FYPG7nho-kQ>
 - o Apports : <https://www.youtube.com/watch?v=zFq3pky61XY>
2. Il ou elle imprime les éléments du jeu disponibles en annexe.
3. Il ou elle divise sa classe en groupe de 4 ou 5 personnes et distribue les différents éléments du jeu (tableau, cartes).
4. Les membres du groupe jouent à *Land Rush* en fonction du temps disponible (5, 7 ou 10 tours).
5. La formatrice ou le formateur relance le débat et le centre sur les impressions des joueurs et sur leur expérience. Des pistes de réflexion à explorer pendant la séance finale de bilan sont suggérées par les concepteurs du jeu et présentées à l'annexe 2.

Matériel nécessaire

- Éléments du jeu disponibles en annexe (à imprimer selon le nombre de groupes)
- Deux dés par groupe

L'équipe de FOURMIS tient à remercier l'équipe de Recherche-action interdisciplinaire sur les ressources naturelles en Afrique centrale, qui a réalisé le jeu Land Rush.

COMPLÉMENT THÉORIQUE A

Qu'est-ce que l'accaparement des terres ?

L'accaparement des terres : un phénomène ancien

L'accaparement des terres est un phénomène de grande ampleur. Si l'accaparement des terres a une longue histoire, on estime qu'il a pris un essor considérable à la suite de la crise économique et alimentaire mondiale de 2007-2008. Il n'existe pas de données exactes sur son ampleur. Toutefois, après un long travail d'enquête, des ONG sont en mesure d'estimer l'ampleur du phénomène. C'est notamment le cas de GRAIN, une petite ONG qui soutient la lutte des petits agriculteurs en faveur de systèmes alimentaires contrôlés par les populations elles-mêmes et en respect de la biodiversité. D'après un rapport réalisé en juin 2016, l'accaparement des terres s'est traduit par 491 transactions foncières qui représentent une superficie de plus de 30 millions d'hectares et couvrent 78 pays. Ce calcul inclut uniquement les transactions effectuées après 2006, qui sont menées par des investisseurs étrangers et qui sont destinées à la production de cultures alimentaires sur des surfaces de terres importantes (supérieures à 500 hectares).

Définition

L'expression « accaparement des terres » a émergé sur la scène internationale à la fin des années 2000. L'expression est alors utilisée pour décrire l'explosion des transactions foncières commerciales transnationales liées à la production d'intrants pour divers complexes industriels, agroalimentaires ou non. Elle a initialement été popularisée par les groupes d'activistes qui s'opposent à ces transactions. La compréhension et la conceptualisation de la notion ont par la suite été récupérées et redéfinies par différents groupes d'acteurs, ce qui a donné lieu à une multitude de discours sur ce qu'est un « accaparement ». Afin de démystifier des idées préconçues largement répandues dans les perceptions dominantes, il est important de réfléchir aux forces et aux faiblesses de nos définitions.

Des problèmes conceptuels...

D'abord, les scénarios issus du discours dominant sur l'accaparement des terres reposent sur six principales hypothèses qui ne font pourtant pas consensus dans la littérature sur l'accaparement des terres. Selon cette approche dominante, l'accaparement des terres fait référence à : 1) une prise de contrôle des terres par des acteurs étrangers; 2) principalement sur le continent africain; 3) pour des raisons de sécurité alimentaire liée à la crise alimentaire mondiale de 2008; 4) dont la question centrale renvoie aux droits fonciers; 5) qui doit être abordée par une approche quantitative; et 6) faire l'objet d'une définition absolue.

Or chacune de ces suppositions élude certains aspects du problème. Premièrement, l'accaparement des terres n'implique pas nécessairement une prise de contrôle de la propriété foncière par des gouvernements ou des investisseurs étrangers. La littérature sur l'accaparement des terres insiste de plus en plus sur l'importance de reconnaître le rôle des élites locales dans la question de l'accaparement des terres. Au-delà de la nationalité des acquéreurs, ce qu'il importe de comprendre, ce sont les relations de production et les dynamiques rurales qui dictent qui a accès aux ressources, comment, à quelles fins et au profit de quels acteurs.

Deuxièmement, mettre l'accent sur l'africanisation du phénomène est une tendance qui élude les nouvelles logiques de l'accaparement des terres, lesquelles vont bien au-delà des dynamiques Nord-Sud traditionnelles.

Bien que ce soit un fait avéré que la majorité des accaparements se sont produits en Afrique (70 % selon la FAO et la Banque mondiale), le phénomène survient sur tous les continents : en Asie du Sud-Est, en Amérique centrale et latine, mais aussi en Europe et dans l'ex-Eurasie soviétique. Le capital provient également des quatre coins de la planète. Les investisseurs ne proviennent pas uniquement des pays du Nord, mais aussi de plus en plus des nouvelles puissances émergentes comme le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud. Pour comprendre le phénomène, il faut donc porter une attention particulière à l'émergence de nouveaux centres mondiaux de capitaux et de nouveaux acteurs.

Troisièmement, la tendance à expliquer l'accaparement des terres par la crise alimentaire occulte la nature complexe et variée du phénomène. La crise alimentaire de 2008, caractérisée par une flambée des prix des denrées alimentaires, a effectivement justifié l'acquisition massive de vastes étendues de terre dans le monde sous prétexte que l'agriculture à grande échelle était la solution pour résoudre les problèmes de la faim et de la pauvreté rurale dans le monde. Toutefois, rappelons que le problème de la faim est essentiellement un problème de distribution et non de production. Ensuite, l'accaparement des terres n'est pas uniquement lié à la production agricole. On assiste à une explosion des accaparements au nom de projets industriels non alimentaires, liée à des activités extractives, à des fins d'urbanisation ou encore à des stratégies de protection de la biodiversité. Depuis la crise financière de 2008, l'accaparement des terres est également devenu une stratégie d'investissement pour la spéculation. L'accaparement des terres devient alors virtuel ; l'objectif n'est pas de mettre la terre en production, mais de la revendre plus tard à un prix plus élevé.

Quatrièmement, le débat sur l'accaparement des terres a tendance à se concentrer sur la question des droits fonciers, c'est-à-dire les termes, les modalités et les processus d'échange. Dans cette logique, ce n'est pas les accaparements eux-mêmes qui doivent être remis en question, mais plutôt les conditions des transactions, soit la transparence du processus et le respect des droits des acteurs concernés. Certains auteurs critiquent cette approche en rappelant que l'enjeu fondamental des accaparements est politique et non pas technique. L'essentiel de la question renvoie à la redéfinition des relations de pouvoir et de contrôle sur les terres et les ressources qu'elles contiennent.

Cinquièmement, le discours sur l'accaparement des terres s'est beaucoup concentré sur la nécessité de chiffrer l'ampleur du phénomène. Or les études quantitatives varient énormément de part et d'autre en raison de la fluidité des transactions et de la difficulté à obtenir des données fiables. Les auteurs insistent de plus en plus sur la nécessité d'étudier les reconfigurations des relations sociales, politiques et économiques engendrées par l'accaparement des terres.

Finalement, les approches dominantes ont longtemps recherché une définition « absolue » de ce qu'est l'accaparement des terres, mais sans succès. Cette quête a plutôt mené à des définitions trop étroites ou trop larges qui ne parviennent pas à illustrer la complexité du phénomène. Davantage qu'une simple définition statique, le besoin est d'analyser les caractéristiques particulières de cette vague mondiale d'accaparement des terres.

Les traits fondamentaux de l'accaparement des terres

L'accaparement des terres comporte trois aspects principaux. D'abord, l'accaparement des terres est fondamentalement politique. L'enjeu essentiel est la redéfinition des rapports de pouvoir décisionnel des acteurs par la prise de contrôle des bénéfices liés à l'exploitation des ressources foncières ou associées. L'accaparement des terres n'est pas une simple transaction foncière; elle représente l'aliénation des ressources locales pour des usages externes, nationaux ou internationaux dans un contexte où les logiques néolibérales dictent les modes de production, de distribution et de marchandisation des ressources liées à la terre.

Le second trait fondamental de l'accaparement des terres concerne la relation entre la superficie des terres et les volumes de capitaux. L'idée n'est pas de simplement quantifier les superficies concernées par l'accaparement, mais d'analyser les dynamiques d'investissement afin de comprendre les montants de capital nécessaire pour acquérir différentes superficies de terre en fonction de leurs usages. Par exemple, 5 000 hectares de concessions minières peuvent requérir le même montant de capital que celui qui est nécessaire pour l'achat de 500 000 hectares de terres cultivables. La relation entre les superficies de terres accaparées, leurs utilisations et les volumes de capitaux nécessaires pour ce faire est importante pour comprendre les schémas structurels derrière le phénomène.

La troisième caractéristique est l'intégration de cette vague d'accaparement dans l'évolution des relations internationales. Ce phénomène est étroitement lié aux transformations qui ont lieu dans le contexte alimentaire, énergétique, financier et climatique à l'échelle mondiale. Les différentes crises qui ont résulté de ces transformations ont entraîné l'apparition des facteurs qui ont favorisé l'accaparement des terres. De nombreux projets agroalimentaires sont réalisés au nom de la « sécurité alimentaire », de nombreux projets liés aux agrocarburants et à l'hydroélectricité sont mis sur pied au nom de la « sécurité énergétique ». Certaines prises de contrôle sur les terres sont également justifiées au nom de la protection environnementale, soit l'accaparement vert.



Nairobi. Région censée être protégée par le Green Belt Movement, mais actuellement à la solde d'entreprises privées.
Crédit photo : afromusing

COMPLÉMENT THÉORIQUE B

Cause, origines et motivations de l'accapement des terres

Les acteurs

Une multitude d'acteurs jouent un rôle dans le processus d'accapement des terres : les investisseurs, les gouvernements hôtes, la société civile, les agences internationales de développement ou encore les investisseurs qui définissent des options pour maximiser la sécurité des investissements. Nous pouvons les regrouper en trois catégories : 1) les gouvernements, 2) les sociétés agroalimentaires et les acteurs du secteur financier, ainsi que 3) les organisations internationales.

Les gouvernements peuvent jouer un rôle comme acheteurs de terres. Souvent préoccupés par l'insécurité alimentaire et devant recourir à des importations pour nourrir leurs populations, ils font parfois le choix de s'emparer de vastes territoires agricoles à l'étranger afin d'assurer leur propre production alimentaire à l'extérieur de leurs frontières. Par ailleurs, les gouvernements hôtes peuvent également favoriser l'arrivée des investisseurs étrangers dans leur propre pays au moyen d'une législation permissive.

Les sociétés agroalimentaires voient les investissements dans des terres agricoles à l'étranger comme une nouvelle source de revenus. Les acteurs du secteur financiers sont également parmi les joueurs de premier ordre dans l'accapement des terres. Cette catégorie regroupe un ensemble large d'investisseurs, qui voient dans l'achat de terres un investissement à faible risque et au potentiel économique intéressant en raison de la hausse du prix des terres et des matières premières qui a caractérisé les dernières décennies. Finalement, les organisations internationales jouent un rôle important dans la mise en place d'incitatifs qui influencent l'ampleur de l'accapement des terres. Pendant longtemps, la Banque mondiale a par exemple fait la promotion du modèle gagnant-gagnant, qui consiste à encourager les investisseurs étrangers à s'implanter dans les pays du Sud. Elle a donc encouragé la libéralisation des marchés et les politiques nationales favorables aux investissements directs étrangers dans les pays du Sud. Elle a suivi en cela le principe voulant que ce type de politiques était à même d'augmenter le développement et la croissance économique de tous les pays visés.

Origines et motivations de l'accapement des terres

Les causes structurelles : la mondialisation de l'agriculture

L'ampleur actuelle de l'accapement des terres est liée à l'instauration d'un modèle économique mondial néolibéral dans les années 1980, qui a provoqué une mondialisation de l'agriculture : c'est-à-dire des processus de transformations agraires qui intensifient la circulation mondiale de produits alimentaires, favorisent la transnationalisation d'entreprises alimentaires et déterritorialisent l'agriculture et les dynamiques rurales. L'économie politique agricole et rurale promulguée par l'État néolibéral a ainsi créé les conditions économiques favorisant l'accélération de l'accapement des terres, en donnant aux acteurs financiers les instruments nécessaires pour réaliser une telle entreprise.

Des causes circonstancielles : le poids des crises

Depuis la crise alimentaire, financière et énergétique de 2008, les terres agricoles sont l'objet d'une convoitise inégalée de la part des gouvernements, des entreprises ainsi que des acteurs du secteur financier.

La crise a fait émerger de nombreuses discussions sur la sécurité alimentaire, qui se définit par une situation où « tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (Comité de la sécurité alimentaire mondiale). Devant la menace à l'égard de la sécurité alimentaire engendrée par la crise, certains pays — qui dépendent des importations de produits alimentaires pour nourrir leur population — se sont tournés vers des politiques agricoles fondées sur une acquisition massive de terres à l'étranger. L'agriculture délocalisée est ainsi devenue une nouvelle stratégie d'approvisionnement au nom de la sécurité alimentaire. Certains gouvernements offrent aussi un soutien à leurs entreprises nationales en encourageant celles-ci à acheter des terres à l'étranger. Des pays comme la Chine, l'Inde, l'Arabie saoudite, le Japon ou encore la Corée du Sud, achètent notamment des terres à l'étranger afin de répondre à une demande croissante pour certains produits alimentaires.

La crise énergétique a également motivé la ruée vers les terres agricoles et leurs ressources naturelles, dans le but de produire des agrocarburants et d'augmenter leur sécurité énergétique. Cette demande croissante est liée à l'augmentation du prix des énergies fossiles ainsi qu'à la mise en œuvre dans de nombreux pays de politiques publiques favorables aux énergies vertes. Dans certains pays, des subventions ont rendu les cultures destinées à la production d'agrocarburants plus attrayantes que les cultures alimentaires et entraîné une reconversion des terres autrefois destinées à la production alimentaire.

La crise financière de 2008 a provoqué une baisse des rendements sur les marchés financiers. Ainsi, les surfaces cultivables sont apparues comme une nouvelle source de rendement, voire comme une valeur refuge, véritable garantie sur les investissements financiers. La hausse constante des prix alimentaires induit une augmentation du loyer des terres, ce qui encourage les investisseurs à acheter des terres à bas prix dans des pays du Sud pour les revendre lorsque les prix auront augmenté. Ensuite, l'augmentation des subventions à la production agricole, en raison de la hausse de la demande alimentaire mondiale et de l'épuisement progressif des ressources — telles que l'eau et la terre — adaptées à une production agricole, fait des terres cultivables un capital qui se raréfie et dont la valeur est susceptible d'augmenter de manière substantielle au fil des années.



Nairobi. Crédit photo : afromusing.

Les causes politiques

Comme nous l'avons vu, les acteurs politiques peuvent être des acteurs importants dans l'accaparement des terres, par exemple lorsqu'un gouvernement choisit d'acheter des terres dans un pays étranger pour assurer la sécurité alimentaire sur son territoire. Les acteurs politiques, au niveau tant local que national, sont souvent les intermédiaires entre les investisseurs étrangers et les paysans locaux. Dans plusieurs pays, ils sont reconnus pour faciliter les acquisitions massives de terres au profit des grands investisseurs. Pour ce faire, les acteurs politiques peuvent utiliser différents outils à leur disposition. Au niveau national, un gouvernement peut instaurer un cadre politique ou bien législatif permissif pour attirer des investisseurs. Il signe également de nouveaux accords sur le commerce et les investissements et met en place des dispositifs d'aide destinés à faciliter le développement de l'agro-industrie. Ces politiques peuvent prendre la forme d'une législation foncière souple, notamment au moyen de subventions agricoles.

Au niveau local, les élites politiques sont en mesure de jouer un rôle considérable. Elles peuvent accaparer les terres à des fins spéculatives, notamment par la privatisation de terres collectives. Face à ces acteurs, les populations locales ont peu de poids. Les droits d'usage coutumiers sont souvent ignorés et les populations peuvent être expulsées ou privées de l'usage des terres.

Enfin, le manque d'investissement dans le domaine de l'agriculture de la part des gouvernements nationaux figure parmi les causes politiques fondamentales de l'accaparement des terres. La situation précaire des petits paysans peu soutenus par les politiques nationales et confrontés à la concurrence des marchés internationaux rend ceux-ci particulièrement vulnérables devant l'arrivée d'investisseurs étrangers aux moyens financiers et humains beaucoup plus conséquents.



Éthiopie. Durant une campagne contre l'accaparement des terres, des activistes posent des pancartes « Vendu » sur des plages touristiques.
Crédit photo : Oxfam East Africa.

COMPLÉMENT THÉORIQUE C

L'accaparement des terres : conséquences et solutions

Les conséquences de l'accaparement des terres

Un modèle agricole compromis

Le phénomène de l'accaparement des terres est sans doute une illustration de l'emprise que l'économie financière et les multinationales, avec l'appui des États et des grandes institutions internationales néolibérales, ont acquise sur le monde. Cette mainmise entraîne plusieurs conséquences, dont la dévalorisation et la déstructuration des agricultures paysannes familiales, qui, contrairement à ce qu'on pourrait croire, assurent encore aujourd'hui 70 % de la production alimentaire mondiale. Comme l'agriculture paysanne locale à petite échelle comble la vaste majorité des besoins alimentaires mondiaux, sa déstructuration a des répercussions considérables sur la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire dans le monde.

Pour bien comprendre les conséquences de l'accaparement des terres sur les populations, il est important de saisir la distinction entre sécurité alimentaire et souveraineté alimentaire. La sécurité alimentaire fait référence à la disponibilité et à l'accessibilité des aliments en quantité suffisante pour une population donnée. Le concept de souveraineté alimentaire désigne plutôt le droit des peuples à définir leurs propres politiques agricoles et alimentaires, ainsi que le droit des peuples à une alimentation saine, culturellement appropriée et produite avec des méthodes durables.

Paradoxalement, la libéralisation du marché agricole et l'industrialisation intensive de l'agriculture derrière le phénomène de l'accaparement des terres avaient justement la prétention d'améliorer l'état de la sécurité alimentaire dans le monde. Pourtant, l'une des conséquences de l'accaparement des terres est précisément l'insécurité alimentaire. En fait, en ne s'intéressant pas aux causes profondes de la faim dans le monde ni aux moyens d'enrayer ces causes, le concept d'insécurité alimentaire a été utilisé par les puissants de l'agroalimentaire pour justifier la production intensive et l'accaparement des terres.

Précisément, l'accaparement des terres à des fins agricoles a un impact direct sur les modes de production et les structures sociales des pays qui reçoivent ces investissements fonciers. Les nouveaux investisseurs qui mettent les terres acquises en production le font en important avec eux des technologies issues d'une logique productiviste. Ces nouvelles technologies menacent les exploitations familiales traditionnelles et compromettent les structures sociales et les modes de vie construits autour de l'agriculture familiale. La majeure partie de la production issue du système agricole à haut rendement est destinée à approvisionner les marchés extérieurs et non pas ceux des pays hôtes, ce qui augmente la dépendance de ces pays vis-à-vis du marché international et compromet d'autant plus la mise en place des principes de la souveraineté alimentaire.

Des écosystèmes fragilisés

Certes, l'industrialisation augmente les rendements à court terme. Par contre, les résultats à long terme sont loin d'être concluants, notamment d'un point de vue environnemental. Selon le modèle agricole

industrialisé, la seule biodiversité utile est celle de la plante cultivée, généralement en monoculture sur une immense surface. À court terme, cette formule augmente les rendements, mais après un certain temps, des problèmes apparaissent : dégradation des sols, pollution de l'eau, présence de maladies, bilan énergétique non durable, perte de la biodiversité locale et impact sur la capacité de production. Ainsi, les politiques d'industrialisation de l'agriculture et l'accapement des terres ont entraîné une réduction importante du nombre d'espèces cultivées dans le monde. Aujourd'hui, 30 espèces fournissent 90 % des calories alimentaires sur l'ensemble de la planète. Trois espèces seulement fournissent 60 % du total : le riz, le maïs et le blé, alors que plus de 7 000 espèces pourraient être utilisées. Cette perte de la diversité des espèces a pour effet d'augmenter la sensibilité de la production mondiale et de la rendre moins résiliente que jamais aux aléas de la nature.

Des conflits et des populations divisées

L'une des conséquences majeures de l'accapement des terres est que le phénomène provoque des tensions, des conflits et qu'il fragilise les populations dont l'accès à la terre et son contrôle – essentiels à leur mode de vie et à leur alimentation – sont compromis. De véritables conflits, parfois très violents, marquent les processus de l'accapement des terres. Ces conflits peuvent prendre une forme verticale, c'est-à-dire qu'ils opposent le gouvernement ou les entreprises qu'il commande aux populations locales. Des conflits de type horizontal émergent également, opposant entre elles différentes composantes des populations rurales sur ce qui constitue la meilleure manière de moderniser l'agriculture ou de gérer les ressources naturelles. Les conflits s'articulent autour de deux conceptions divergentes du développement économique et de la justice sociale. Pour certains, la croissance économique néolibérale, prônant l'exploitation des ressources naturelles à des fins d'exportation, est la voie à emprunter pour créer de nouvelles richesses. Pour d'autres, les nouvelles cultures à grande échelle, les projets d'extraction et la spéculation sur les terres représentent un danger pour les écosystèmes et les populations rurales.

De plus, l'application imparfaite des droits de propriété dans le contexte de l'accapement des terres engendre de multiples problèmes sociaux, comme des déplacements de population, des difficultés d'adaptation liées à la relocalisation de villageois sur de nouvelles terres et à l'accroissement généralisé des inégalités socioéconomiques. Certains projets, parfois justifiés par des programmes de conservation et de gestion des ressources naturelles, mènent à l'appropriation de terres par l'État et à l'expulsion des populations paysannes qui y pratiquaient une agriculture mixte. Par exemple, des projets massifs de reforestation avec des essences d'arbres non autochtones ou peu utiles aux populations locales peuvent avoir des conséquences majeures sur les modes de vie de ces populations rurales. Celles-ci se retrouvent souvent en opposition les unes avec les autres (par exemple, parce que certains membres souhaitent bénéficier de la manne financière en travaillant dans les plantations, alors que d'autres souhaitent maintenir une agriculture vivrière).

Qui y gagne? Trois scénarios

En présence de ces acquisitions massives de terre, les acteurs peuvent adopter plusieurs positions, allant d'une position totalement favorable à une autre, complètement opposée, en passant par diverses positions de « compromis ». Olivier De Schutter, ancien rapporteur des Nations Unies pour le droit à l'alimentation, a dégagé trois scénarios : celui de transition, celui de coexistence et celui des réformes.

Le premier scénario encourage une transition d'un système agraire composé de fermes familiales — dans les pays du Sud — vers un système de grandes fermes industrielles, scénario dans lequel la concentration et les acquisitions massives de terres sont nécessaires. Bien que dominante parmi certains investisseurs privés, cette vision reçoit peu d'attention de la part des agences internationales,

des ONG et des milieux universitaires.

Le deuxième scénario, défendu par la Banque mondiale et l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), est celui de la coexistence. Les tenants de cette vision croient qu'il est possible d'instaurer un système agricole « gagnants-gagnants » aussi bien pour les investisseurs que pour les gouvernements hôtes et les populations rurales. Une étude réalisée par la Banque mondiale conclut qu'il serait possible de faire coexister l'agriculture familiale et l'agriculture moderne intensive. En respectant un certain « code de conduite » volontaire, l'acquisition de grandes superficies de terres agricoles par des investisseurs locaux ou internationaux représenterait une occasion favorable à saisir par les gouvernements et les agriculteurs hôtes.

Finalement, les organisations paysannes, les ONG engagées dans le développement rural durable, les groupes de recherche militant pour la souveraineté alimentaire et les spécialistes des enjeux agraires tendent à défendre le troisième scénario, soit celui des réformes. Selon cette position, la coexistence n'est pas à même de protéger le droit à la terre des usagers ni d'améliorer la sécurité alimentaire. Contestant l'idée qu'un code de conduite volontaire pourrait réguler le phénomène, les défenseurs du scénario des réformes proposent une approche basée sur le droit et sur des investissements orientés vers l'agriculture familiale plutôt que vers les grandes exploitations capitalisées.

Quelles solutions ?

Actions collectives et mouvements paysans

L'un des principaux constats qui s'imposent devant l'ampleur du phénomène de l'accaparement des terres est la nécessité de rééquilibrer les rapports de force entre les différents acteurs impliqués dans les transactions foncières. Pour que les droits des populations rurales soient respectés, la vision, les propositions et les revendications des paysans et des travailleurs agricoles doivent pouvoir être organisées, entendues et portées à l'attention des autorités locales, nationales, régionales et internationales.

Dans plusieurs régions du monde, des organisations paysannes et de la société civile s'organisent pour défendre leurs droits à la terre et aux ressources. Au Pérou, par exemple, l'accaparement des terres a été largement encouragé par la politique du gouvernement central. Dans la région de San Martin, les programmes censés régulariser les droits de propriété n'ont pas réussi à protéger les populations rurales dont les terres étaient convoitées pour un projet d'investissement agro-industriel voué à la monoculture du palmier à huile africain. Pour défendre leurs droits sur leurs terres, les populations locales se sont rapidement mobilisées et ont réussi à freiner l'expansion de la société et de l'accaparement des terres. Les paysans locaux de San Martin ont mis en place plusieurs types d'actions collectives ; celles-ci ont paralysé les travaux de l'entreprise à plusieurs reprises et l'ont forcée à se déplacer vers une zone qui a finalement été déclarée « zone de protection environnementale » et qui n'a donc pas pu être acquise par la compagnie. En Afrique de l'Ouest, l'ampleur du phénomène de l'accaparement des terres et les conséquences qu'il engendre ont poussé les organisations paysannes et la société civile à s'organiser. Plus de 300 organisations engagées dans la lutte contre l'accaparement des terres se sont regroupées pour former la Caravane de la Convergence globale des luttes pour la terre et l'eau en Afrique de l'Ouest. Par le biais de cette coalition, le mouvement a réussi à faire adopter des politiques soutenant la paysannerie et remplaçant les acteurs locaux au cœur des processus politiques et de gestion des ressources, ce qui a eu des répercussions en faveur des paysans, notamment au Mali et au Burkina Faso.

Ces exemples, parmi d'autres, témoignent du potentiel de l'action collective et des mouvements paysans dans la défense effective de l'accès à la terre et de son contrôle. Néanmoins, les possibilités

et les contraintes des mouvements paysans et de la société civile dépendent largement des structures politiques qui définissent les capacités d'action collective. À cet égard, les gouvernements nationaux ont un rôle fondamental à jouer dans le respect et la protection des droits de leurs populations.

Politique nationale et réformes agraires

La politique nationale est un outil fondamental pour protéger les droits des populations touchées par l'accaparement des terres. Parmi les politiques qui peuvent être mises en place, les réformes agraires sont souvent perçues comme essentielles à la lutte contre l'accaparement des terres. Revendiqué fortement par les mouvements paysans philippins, le projet de loi sur la réforme agraire a été adopté en 2009 avec l'objectif de redistribuer un peu plus de 8 millions d'hectares de terres privées et publiques à environ 4 millions de familles bénéficiaires (travailleurs agricoles, locataires terriens et autres catégories de sans-terre). Toutefois, l'implantation concrète des réformes agraires peut s'avérer difficile. Aux Philippines, par exemple, les évaluations par rapport à l'atteinte des résultats quant à la redistribution des terres ne font pas état des services offerts aux paysans une fois la redistribution des terres effectuées ni de la capacité des paysans à vivre de la terre. Une autre piste de solution qui est souvent invoquée, principalement dans le contexte africain, concerne l'amélioration de la gouvernance foncière. Un rapport de la Banque mondiale soulève que 90 % des terres rurales agricoles en Afrique ne sont pas enregistrées, ce qui a pour conséquence de faciliter le phénomène de l'accaparement des terres et l'expropriation sans dédommagement substantiel.

Régulations internationales : prise de conscience et promotion de principes universels.

Pendant plusieurs années, très peu d'acteurs de la communauté internationale se sont prononcés sur l'accaparement des terres, ce qui a sans doute favorisé l'ampleur du phénomène. Cette situation s'explique par le fait que de nombreux acteurs de la communauté internationale (gouvernements, institutions financières internationales, organisations internationales) ont pris part à ces activités. Devant cet immobilisme, de nombreuses organisations, à la fois nationales, internationales, gouvernementales ou non, proposent de mettre en place un système de régulation internationale pour lutter contre le phénomène d'accaparement des terres, et plus spécifiquement contre ses conséquences néfastes. C'est notamment le cas de la Banque mondiale, longtemps critiquée pour son rôle dans le déclenchement et la gestion de la crise alimentaire, qui a récemment admis ses torts, et qui promeut désormais la nécessité de protéger l'agriculture familiale traditionnelle afin de lutter contre la pauvreté.

Pour de nombreuses organisations, l'ampleur actuelle de l'accaparement des terres illustre la nécessité d'établir des cadres législatifs aux niveaux national et international qui garantissent le droit de tous à se nourrir, qui assurent un accès à la terre sécurisé pour ceux qui en dépendent pour subvenir à leurs besoins, et qui protègent l'égalité de droit des femmes à posséder et à travailler la terre. Enfin, récemment, la FAO a déclaré que « les investissements à grande échelle nuisent à la sécurité alimentaire, aux revenus, aux moyens de subsistance et à l'environnement des populations locales ».

D'autres éléments illustrent cette prise de conscience. En 2011, à la suite du Forum social mondial de Dakar, un rassemblement d'altermondialistes a proposé des directives — auquel on fait référence sous le nom d'« Appel de Dakar » — afin de constituer un cadre international de normes et d'orientations pour les gouvernements, la société civile et le secteur privé sur la gouvernance responsable des terres. Cet appel énonce notamment qu'il faut réaffirmer la suprématie des droits de la personne sur le commerce et la finance internationale, à l'origine des spéculations sur les ressources naturelles et les biens agricoles. Il réclame également que les États, les organisations régionales et les institutions internationales garantissent le droit des peuples à avoir accès à la terre et qu'ils soutiennent

l'agriculture familiale et l'agroécologie. Ainsi, la prise de conscience de la communauté internationale sur les dangers de l'accaparement des terres semble réelle. Cela dit, en l'absence d'un véritable cadre législatif international contraignant et sans l'implication de nombreux acteurs de la communauté internationale dans le processus d'accaparement des terres, on peut douter de la portée réelle de ces principes.

Vers de nouvelles formes d'investissements ?

Aujourd'hui, les principaux investissements dans le secteur agricole des pays émergents sont massifs et concernent essentiellement de grandes exploitations ; ils délaissent ainsi les paysans pauvres et créent un véritable déséquilibre du pouvoir au détriment du développement de ces pays. En 2008, la FAO estimait qu'à l'échelle mondiale, les investissements dans l'agriculture consentis par la communauté internationale du développement et les gouvernements dans les pays du Sud se chiffraient entre 14 milliards et 30 milliards d'USD par an, et en constatait la nette insuffisance. Cette situation est dramatique, tant pour la sécurité alimentaire que pour la réduction de la pauvreté. Ainsi, les investisseurs ont un poids majeur et un rôle important à jouer pour lutter contre l'accaparement des terres. Le Fonds international de développement agricole (FIDA) note à ce titre que les investisseurs conscients de leur responsabilité sociale ont un rôle à jouer, lequel consiste à influencer à la fois les gouvernements et les autres investisseurs. Il estime en outre que les organisations intergouvernementales peuvent notamment élaborer des directives ou des principes de bonne gouvernance foncière et d'investissement agricole responsable.

Toujours dans cette optique, la Banque mondiale, la FAO, le FIDA, le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le groupe de la Banque mondiale ont élaboré sept Principes pour des investissements responsables en agriculture. Au chapitre des investissements, ces principes énoncent que les investisseurs doivent s'assurer que les projets respectent l'état de droit, intègrent de bonnes pratiques industrielles, sont économiquement viables et produisent des résultats mutuellement bénéfiques durables. Un autre principe avance que les investissements doivent produire des retombées sociales positives de même qu'une répartition juste des bénéfices et ne pas aggraver les situations de vulnérabilité. Enfin, un dernier principe stipule que les impacts environnementaux doivent être pris en compte. L'impact environnemental du projet doit être quantifié et il convient de prendre des mesures pour encourager l'utilisation durable des ressources, tout en réduisant et en atténuant les risques et l'ampleur des impacts négatifs.



Crédit photo : Pierre Prakash, EU/ECHO

RÉFÉRENCES

- Banque mondiale. *Transformer l'agriculture, stimuler la croissance et mettre fin à l'extrême pauvreté en Afrique*, (2013).
- Bernier, Dominique. « Pas de souveraineté alimentaire sans accès à la terre », *Revue Relations* 785 (2016): 21-23.
- Caouette, Dominique. « L'accaparement des terres, un phénomène mondial », *Revue Relations* 785 (2016): 17-20.
- Caron, Catherine. « À qui la terre ? Accaparements, dépossession, résistance », *Revue Relations* 785 (2016): 15-16.
- Delcourt, Laurent. « Protéger l'avenir des agricultures paysannes face aux nouvelles pressions sur la terre », *Revue Possibles* 36, 3 (2013): 140-151.
- Deininger, Klaus, et Derek Byerlee, *Rising Global Interest in Farmland : Can It Yield Sustainable and Equitable Benefits?* Banque mondiale (2011).
- De Schutter, Olivier, « How not to think of land-grabbing : three critiques of large-scale investments in farmland », *The Journal of Peasant Studies* 38 (2011) : 249-279.
- Fairhead, James, Melissa Leach et Ian Scoones. « Green Grabbing: a New Appropriation of Nature? » *The Journal of Peasant Studies* 39 (2012): 237-261.
- Feodoroff, Timothé « Quelques clés de lecture pour comprendre et analyser l'accaparement des terres », *Revue Possibles* 36, 3 (2013): 12-22.
- GRAIN, *Accaparement mondial des terres agricoles en 2016 : ampleur et impact* GRAIN, juin 2016.
- Kay, Sylvia. « Vers des formes alternatives positives d'investissement dans l'agriculture », *Revue Possibles* 36, 3 (2013): 127-139.
- Merlet, Michel. « Investissement, mot magique mais mot piège », *Revue Possibles* 36, 3 (2013): 121-127.
- Potvin, Valérie. « Inscrire les racines de l'accaparement dans les transformations du régime agroalimentaire », *Revue Possibles* 36, 3 (2013): 22-34.
- Rousselle, Élodie. « Luttés pour la terre en Afrique de l'Ouest », *Revue Relations* 785 (2016): 27-28.
- Fonds international de développement agricole (FIDA), *Réagir à l'"accaparement des terres" et favoriser les investissements agricoles responsables* (2011).
- Shepard, Daniel, et Anuradha Mittal. *(Mis) investment in agriculture. The role of the international finance corporation in global land grabs*, Oakland Institute (2010).
- Talbot, Geneviève. « Mouvement paysan et réforme agraire aux Philippines : vers un élément de résistance à l'accaparement des terres », *Revue Possibles* 36, 3 (2013): 85-95.

ANNEXES

ANNEXE 2 : JEU LAND RUSH

SECTION A : Règles du jeu et bilan



RÈGLES DU JEU

Les principes généraux du jeu

Vous êtes un agriculteur d'une classe sociale particulière (riche, de la classe moyenne ou pauvre). Dans ce jeu, vous vous engagez dans une arène foncière dans laquelle vous devrez acquérir autant de terres et d'argent que possible. Vous jouez le jeu pendant 10 tours (ou « saisons »).

Dans chaque saison, vous lancez les dés. Vous achetez des terres et vous plantez des cultures (manioc, tomates ou palmiers) dans l'une des 4 zones, tant que vous avez suffisamment d'argent. Vous pouvez mettre à jour la valeur de votre terre en remplaçant des cultures pas chères avec des cultures plus chères, ou en plaçant des « cartes de mise à niveau » en avant-acquis des parcelles adjacentes à la même culture. À la fin de chaque saison, vous recevrez votre revenu qui dépend de votre propriété foncière et de vos cultures, mais vous devez également payer les coûts d'exploitation de votre terre pour la prochaine saison. Tenez aussi en compte que vos droits fonciers peuvent être remis en cause à tout moment.

Après 5 saisons, un événement aura lieu dans chaque zone du plateau de jeu et aura un impact profond sur les enjeux de la propriété foncière pour les 5 prochaines saisons.

Le but du jeu est d'acquérir autant d'argent et de terres que possible. Ce sera beaucoup plus difficile pour les joueurs les plus pauvres et la classe moyenne. Donc en fonction de votre classe socio-économique, vous devrez adopter des stratégies différentes pour prospérer voire pour survivre.

Construisez le plateau de jeu de cette manière :



Placez les 4 plateaux de jeu au milieu de la table. Placez une « carte d'événement » à l'envers sur chaque zone « événement » sans que personne ne sache quel événement est placé ou.

Distribuez les rôles des joueurs au hasard et distribuez des capitaux de départ en fonction de la classe socio-économique :

- ★ : riche - capital de départ : 30 \$
- : classe moyenne - capital de départ : 15 \$
- et ● : prend le rôle de banquier si 4 joueurs
- ▲ et ■ : pauvres - capital de départ : 5 \$.

L'ordre de jeu est déterminé par le lancé des dés : la personne avec le plus grand nombre commence. Puis le jeu continue dans le sens horaire.

L'acquisition et la culture de la terre

Chaque tour (saison) commence avec le lancé des dés. Le joueur riche roule 2 dés. Pour la classe moyenne et les pauvres, cette option n'est disponible que si elles possèdent une usine (voir ci-dessous).

- Le nombre obtenu détermine le nombre de parcelles que vous pouvez acheter. Les prix dépendent du type de culture plantée (voir tableau).
- Vous pouvez choisir d'acheter moins de parcelles que le nombre autorisé par le lancé de dés.
- Vous êtes libre de cultiver dans l'une des 4 zones sur le terrain. Délimitez votre terrain en plaçant votre symbole (étoile, cercle, triangle ou carré) sur un terrain dans l'une des 4 zones sur le plateau de jeu. Placez une carte d'une culture au-dessus de votre symbole.
- Si vous réussissez à acheter des parcelles adjacentes cultivées avec le même type de culture, vous pouvez mettre à jour votre terre avec les cartes de mise à niveau.
- Placez une houe sur 4 parcelles adjacentes.
- Placez un camion sur 6 parcelles adjacentes.
- Placez une usine sur 8 parcelles adjacentes.

- Les parcelles sont considérées comme adjacentes si elles se touchent horizontalement ou verticalement, mais pas diagonalement ; les parcelles avec différentes cultures ne donnent pas droit à une mise à niveau.
- Vous pouvez choisir de mettre à niveau les cultures (en payant le coût supplémentaire) ou vous pouvez dégrader votre culture (gratuitement).

Jouer le jeu

- Prendre son tour et acquérir des terres : le premier joueur lance les dés. Décidez combien de parcelles vous voulez acquérir dans l'importe laquelle des 4 zones, et plantez la culture de votre choix. Continuez avec les autres joueurs.
- Les « retours » pour la saison : quand tous ont joué, la saison se termine et vous recevez de la banque le retour de votre investissement (voir tableau).
- Les coûts pour la saison prochaine : vous payez alors les coûts d'investissement de culture pour la saison prochaine. Ces coûts sont déterminés par le lancé d'un dé.

- 1 = payez 1 \$ par parcelle de manioc
- 2 = payez 2 \$ par parcelle de manioc
- 3 = payez 2 \$ par parcelle de tomate
- 4 = payez 4 \$ par parcelle de tomate
- 5 = payez 3 \$ par parcelle de palme
- 6 = payez 6 \$ par parcelle de palme

Négociez avec d'autres joueurs pour vendre, acheter ou échanger des terrains si nécessaire. Le prix est fixé d'un commun accord.

Remaniement des droits fonciers : après avoir distribué tous les retours et payé tous les coûts, vous êtes confrontés à la possibilité d'un remaniement des droits fonciers. Ce processus est simulé par le lancé d'un dé.

- 1 = si vous êtes pauvre, vous pouvez déplacer votre ou une parcelle d'un autre joueur ailleurs sur le plateau de jeu
- 2 = si vous êtes de la classe moyenne, vous pouvez déplacer votre ou une parcelle d'un autre joueur ailleurs sur le plateau de jeu
- 3 = si vous êtes de la classe moyenne, vous pouvez vous emparer d'une parcelle d'un autre joueur et planter une culture de votre choix gratuitement
- 4 = si vous êtes riche, vous pouvez déplacer votre ou la propriété d'un autre joueur ailleurs sur le plateau de jeu
- 5 = si vous êtes riche, vous pouvez vous emparer d'une parcelle d'un autre joueur et planter une culture de votre choix gratuitement
- 6 = si vous êtes riche, vous pouvez vous emparer de 2 parcelles d'autres joueurs et planter une culture de votre choix gratuitement

Cartes Événement



Après 5 saisons complètes, les « événements » ont lieu en tournant les cartes d'événement au milieu des 4 plateaux. Les coûts et les rendements peuvent changer (voir tableau).

- Marché : La présence d'un marché augmente la valeur de votre terre. Les coûts et les rendements au cours des 5 prochaines saisons doublent par rapport à la situation normale.
- Mine : La présence de ressources minières augmente la valeur de votre terre. Retirez tous les types de cultures. Vérifiez à nouveau si, sans cultures, vous avez des parcelles adjacentes supplémentaires et adaptez les mises à niveau. Vous recevez un haut rendement fixe par parcelle. Cependant, le prix pour acquérir des terres augmente également.

Investisseur privé : Un investisseur privé revendique cette zone pour commencer une plantation de palmiers à grande échelle. Vous ne pouvez plus acquérir des terres ici. Dans le cas où vous possédez déjà des parcelles de palmiers dans cette zone, vous continuez à obtenir des revenus. Dans le cas où vous possédez du manioc ou des parcelles de tomate, vous obtenez un salaire fixe par parcelle que vous cultivez. Les mises à niveau sont supprimées.

Coopérative : Si vous êtes pauvre, vous formez une coopérative avec l'autre joueur pauvre. Ensemble, vous gagnez des améliorations pour votre propriété commune, peu importe si elle est adjacente ou non. Comptez le nombre de parcelles (adjacentes ou non) avec un type de culture particulier dans toute la zone et ajoutez les mises à jour en conséquence. Décidez si et comment vous diviserez le revenu commun. Les coûts et les rendements des parcelles de cette zone sont normaux.

Maladie : Une maladie affecte les tomates et les palmiers. Les mises à niveau disparaissent et leur acquisition n'est plus possible. Toutes les cultures ont maintenant des coûts et des rendements similaires.





Inondation : Tous les biens sur la zone inondée sont détruits. Retirez toutes les cartes et les cultures. La lutte pour la terre dans cette zone recommencera à zéro, avec des rendements et des coûts normaux.

Négociations

Les joueurs entre eux peuvent se prêter de l'argent, négocier pour vendre leur tour, acheter ou vendre des terres, et s'offrir des terrains. Les joueurs peuvent négocier en permanence sur les formes permanentes ou temporaires de collaboration les uns avec les autres. Si certains joueurs trichent, les autres joueurs peuvent collectivement imposer une sanction (ou pas).

Fin de la partie

Le but du jeu est d'acquérir autant d'argent et de terres que possible. Ce sera beaucoup plus difficile pour les joueurs les plus pauvres et la classe moyenne.

Phase initiale		Après les événements									
Coût	Retour	Marché		Pine		Investisseur privé		Coopérative		Maladie	
		Coût	Retour	Coût	Retour	Coût **	Retour	Coût	Retour	Coût	Retour
											
 récolte	2	4	2	10	6	-	1	2	1	2	1
 récolte	4	8	4	10	6	-	1	4	2	2	1
 récolte	6	12	6	10	6	-	3	6	3	2	1
 mise à niv.			4		4		-		4*		-
 mise à niv.			5		5		-		5*		-
 mise à niv.			6		6		-		6*		-

- * Retour collectif pour tous les joueurs qui sont membres de la coopérative.
- ** Acheter des terres dans cette zone n'est plus possible.

Règles du jeu 2 (à imprimer une fois par groupe).

A.1 Règles du jeu

Les règles du jeu sont disponibles de manière claire au lien suivant, ainsi qu'en version papier dans les présentes annexes.

<https://www.youtube.com/watch?v=FYPG7nho-kQ>

Les éléments du jeu sont disponibles dans l'annexe.

1. Règles du jeu : imprimer une fois par groupe.
2. Plateau : imprimer 4 fois par groupe.
3. Carte : imprimer 1 fois par groupe.
4. Argent : imprimer 1 fois par groupe.

Jeu

La formatrice ou le formateur divise le groupe en équipes de 4 ou 5 personnes. Il distribue à chaque équipe les éléments nécessaires pour jouer. Les joueurs prennent connaissance des règles du jeu et commencent une partie de 5, 7 à 10 tours en fonction du temps disponible.

A.2. Bilan

Le bilan est probablement la phase la plus importante de la simulation. Cette phase invite les membres du groupe et le facilitateur à réfléchir sur les dynamiques du jeu en les reliant aux réalités dans les pays du Sud global.

o Suggestion des concepteurs.

À la fin de la partie, la formatrice ou le formateur organise un débat. Il peut choisir de laisser les joueurs parler librement de leurs impressions ou se baser sur le complément théorique ci-dessous développé par les concepteurs du jeu.

Les concepteurs suggèrent d'engager d'abord tous les membres du groupe dans un débriefing écrit individuel, et ensuite dans une réflexion orale collective. La vidéo sur les « apports du jeu » peut être utilisée pour structurer le débriefing collectif.

Le bilan écrit est un bon outil pour fournir aux membres du groupe un espace intime de réflexion. Il peut aussi représenter un moyen d'évaluation en milieu scolaire (niveau collégial ou universitaire). Les créateurs du jeu suggèrent que cette séance de débriefing soit organisée autour de trois sujets :

1. EVENEMENTS

Invitez les membres du groupe à réfléchir sur trois ou quatre événements qui se sont produits pendant le jeu. Les événements peuvent refléter des anecdotes, des réactions émotionnelles ou des réflexions sur les dynamiques du jeu.

Ex. : « Les paysans riches planifiaient d'acheter mes terres, ce qui a engendré un sentiment de frustration parmi les autres joueurs pauvres. Alors, nous avons décidé de nous mettre en groupe et d'utiliser nos ressources communes pour faire face à l'action du riche... »

2. ANALYSE

Invitez les joueurs à une réflexion sur les dynamiques du jeu et sur les parallèles qui existent entre ces dynamiques et des situations du monde réel.

Ex. : « Tout d'un coup, nous étions en présence d'un investisseur externe qui accaparait toute notre terre. Nous voyons comment des investisseurs externes acquièrent de plus en plus de terres aux dépens de paysans pauvres... »

3. REFLEXION

La formatrice ou le formateur invite le groupe à considérer les limites du jeu par rapport à la vie réelle. Quels aspects de la vie réelle ne sont pas pris en compte par le jeu ? Comment pourrait-on davantage complexifier le jeu ?

Ex. : « Dans le jeu, il y avait seulement quatre acteurs. Des acteurs étatiques étaient largement absents, il n'y avait pas non plus de rôle pour les chefs coutumiers. En réalité, les acteurs présents dans l'arène foncière sont plus divers que seulement des paysans riches, des paysans appartenant à la classe moyenne et des paysans pauvres. »

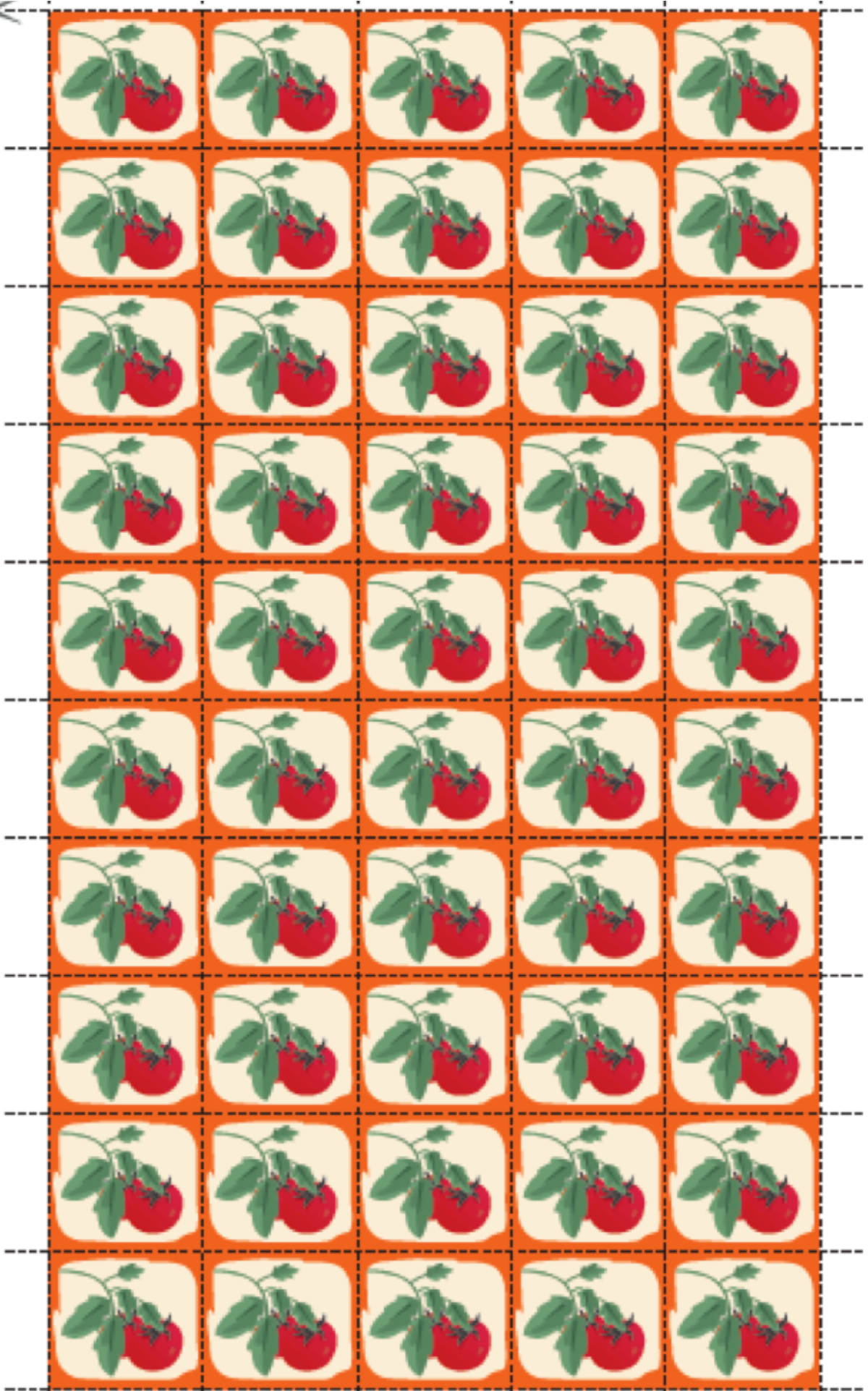
SECTION B – Éléments du jeu



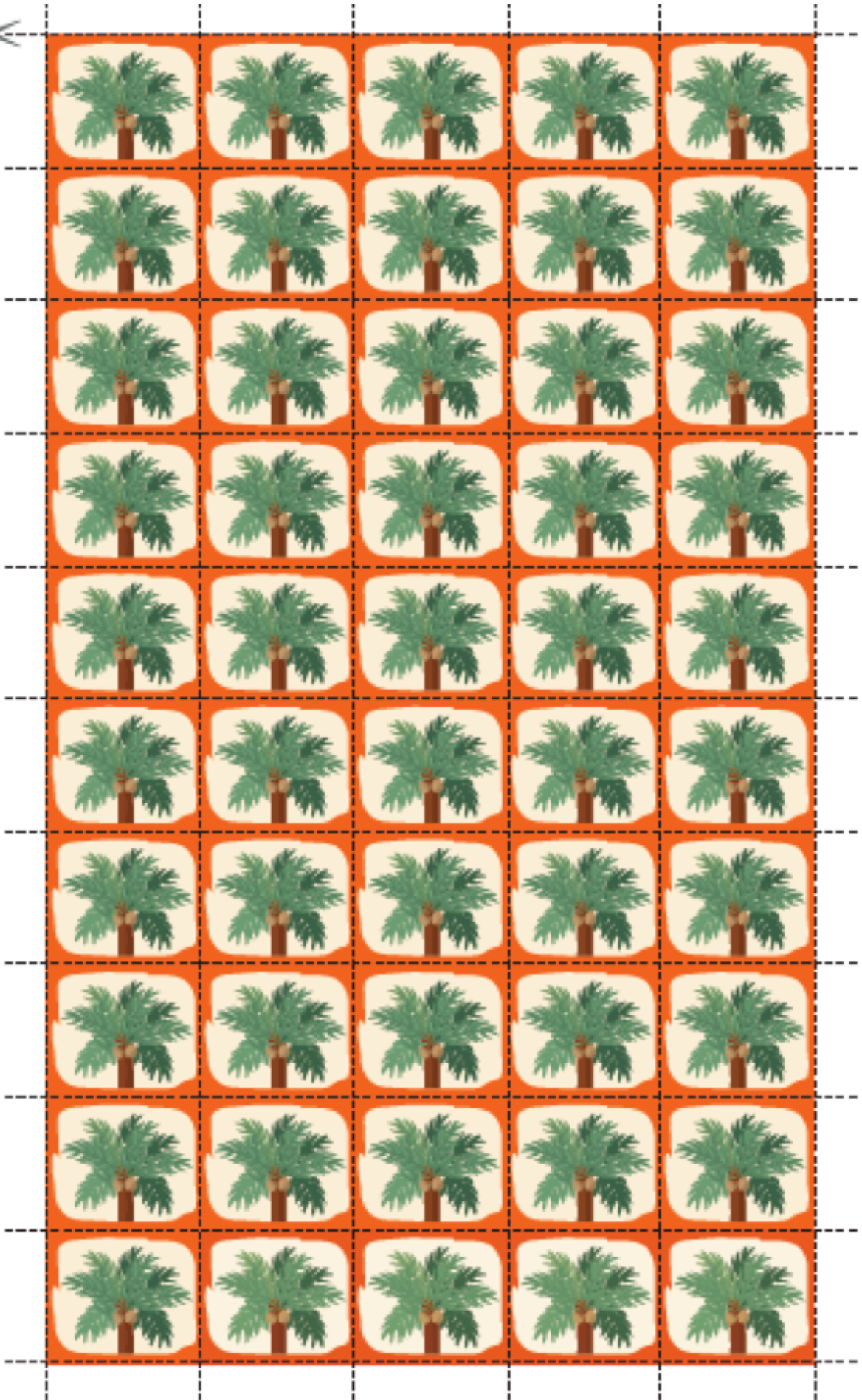
Carte
événement



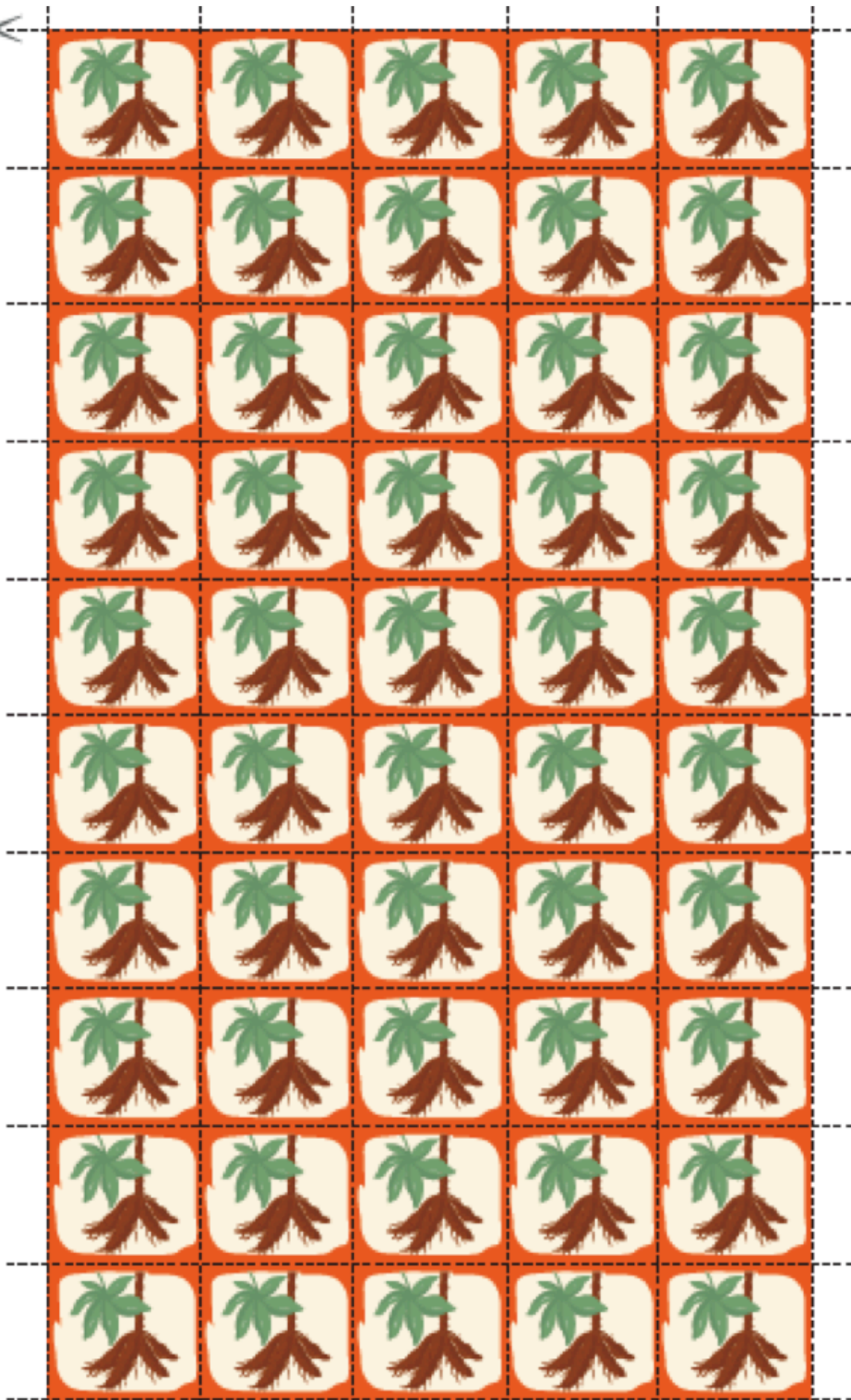
Plateau de jeu (à imprimer 4 fois par groupe)



Cartes aliments (à imprimer 1 fois par groupe)



Cartes aliments (à imprimer 1 fois par groupe)



Cartes aliments (à imprimer 1 fois par groupe)



Mine



Marché



Coopérative



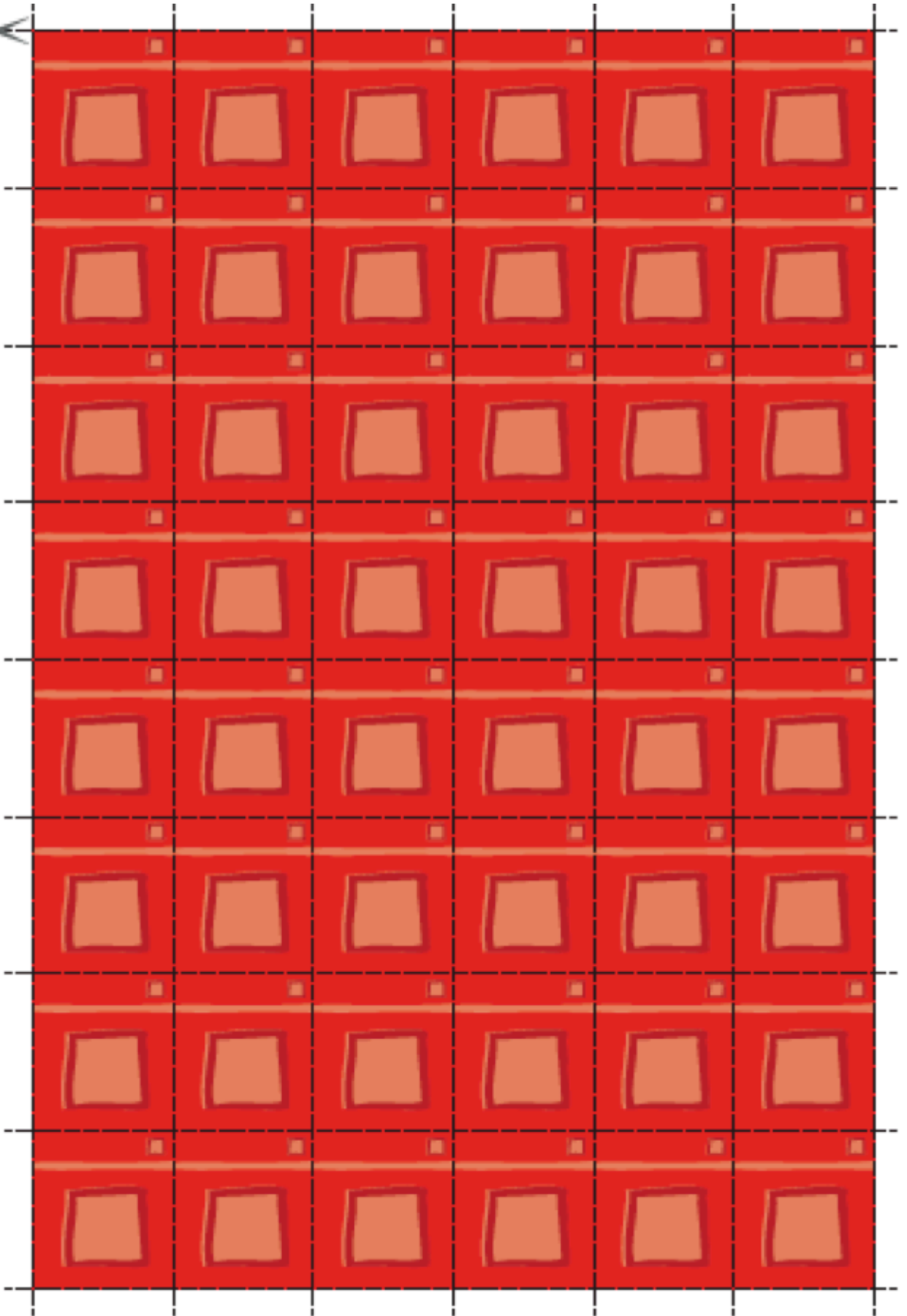
Maladie



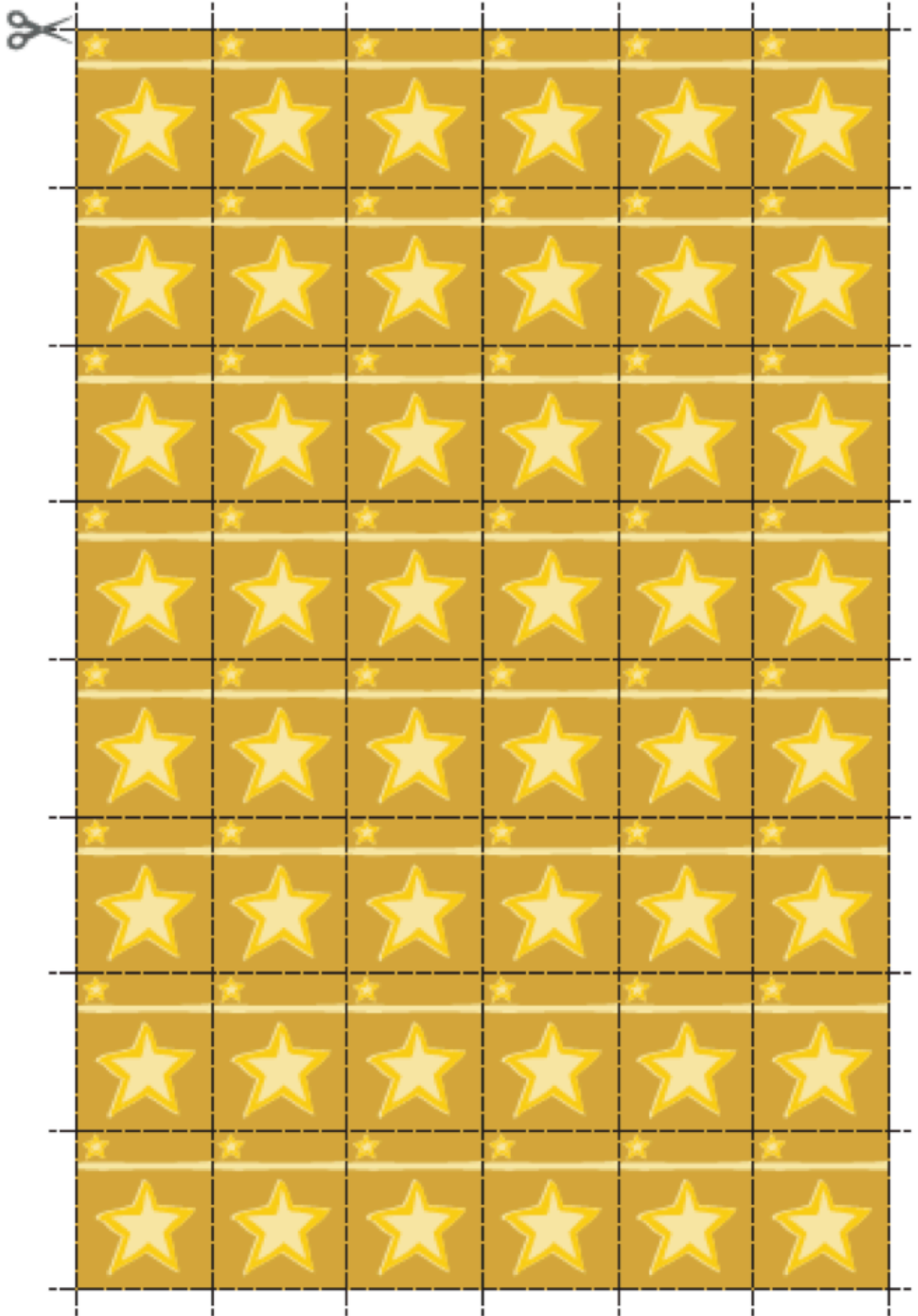
Investisseur privé



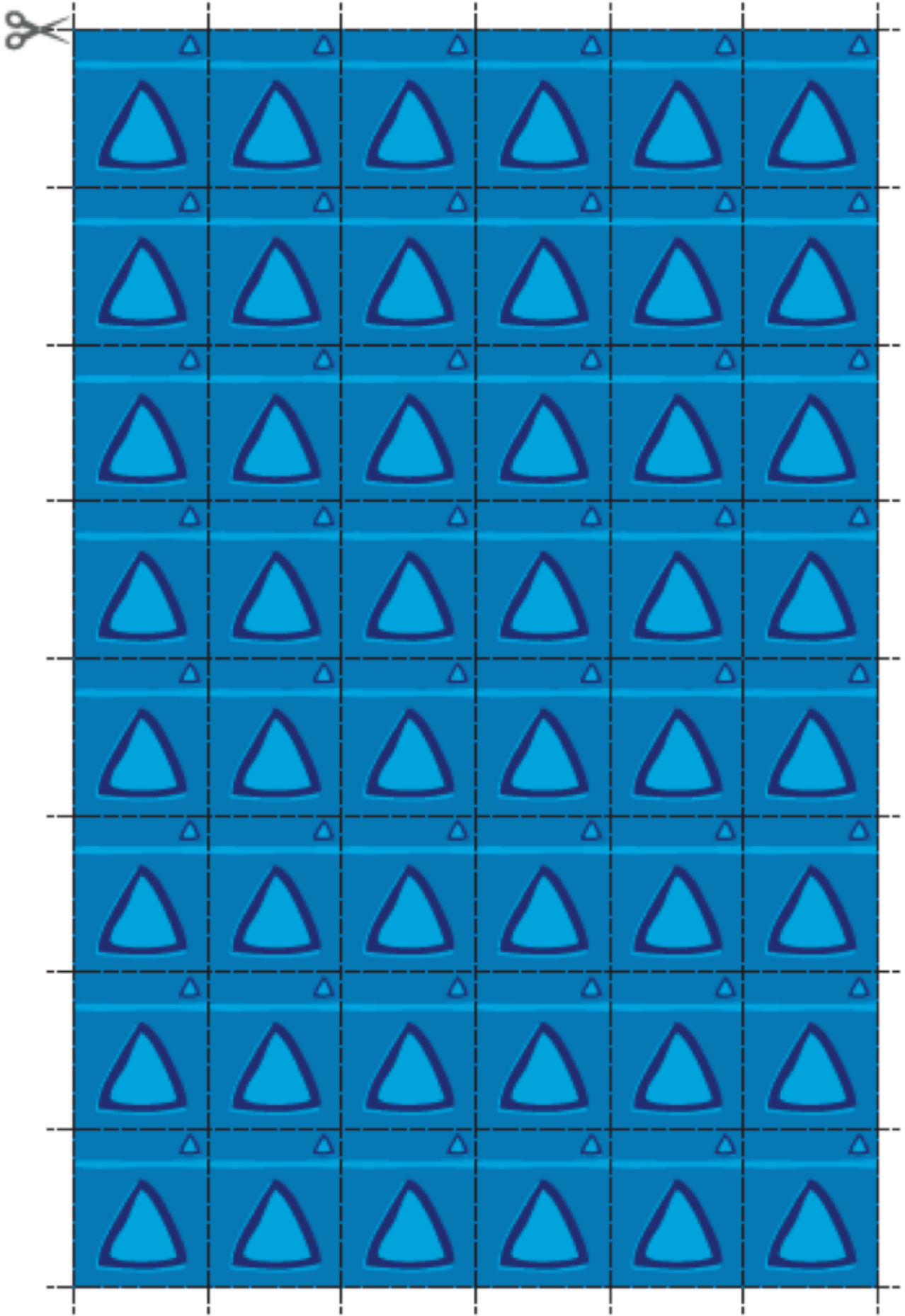
Inondation



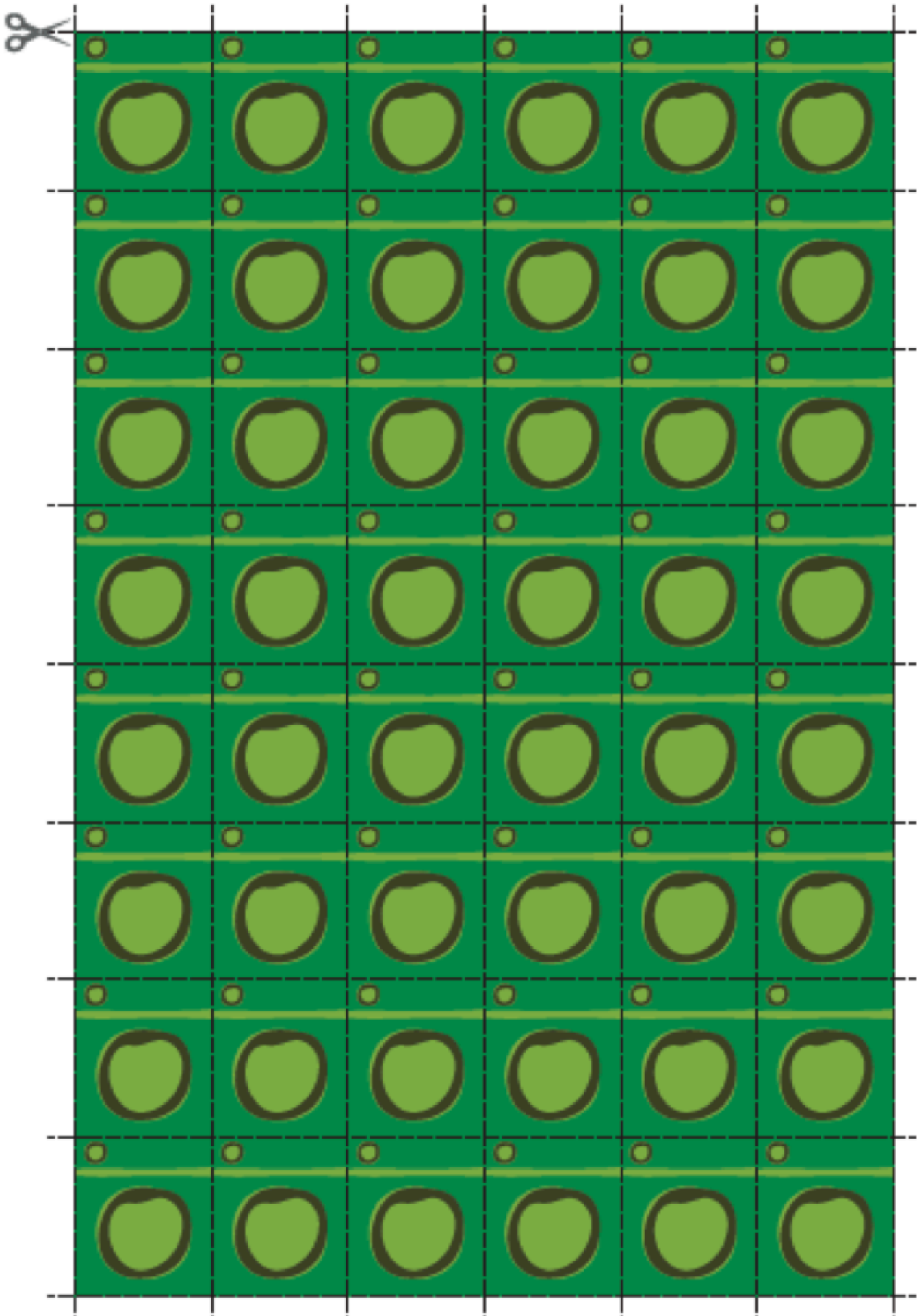
Cartes joueurs (à imprimer 2 fois par groupe)



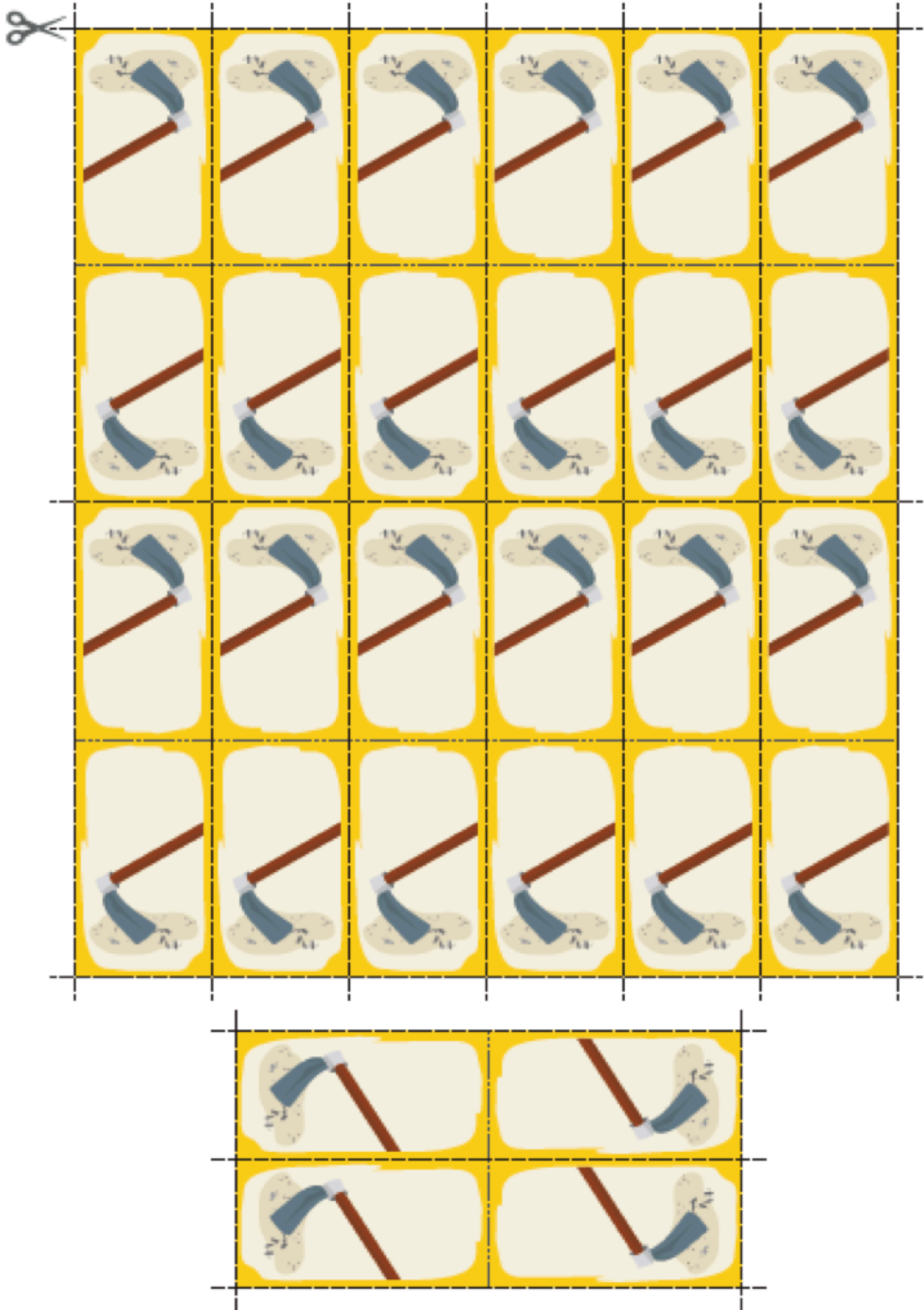
Cartes joueurs (à imprimer 2 fois par groupe)



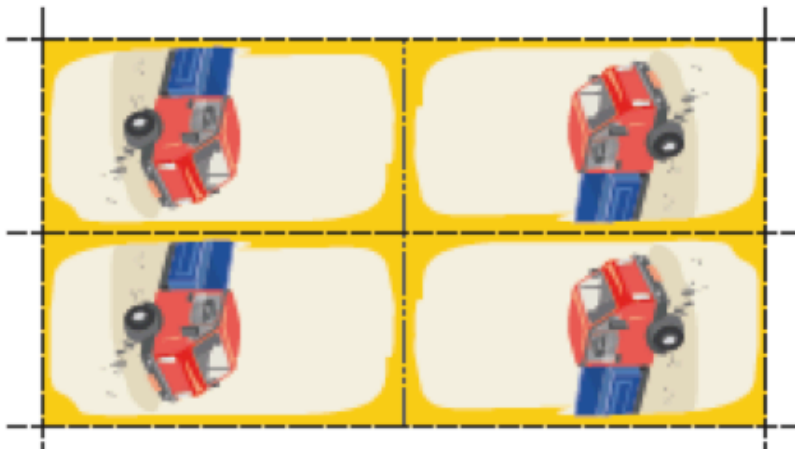
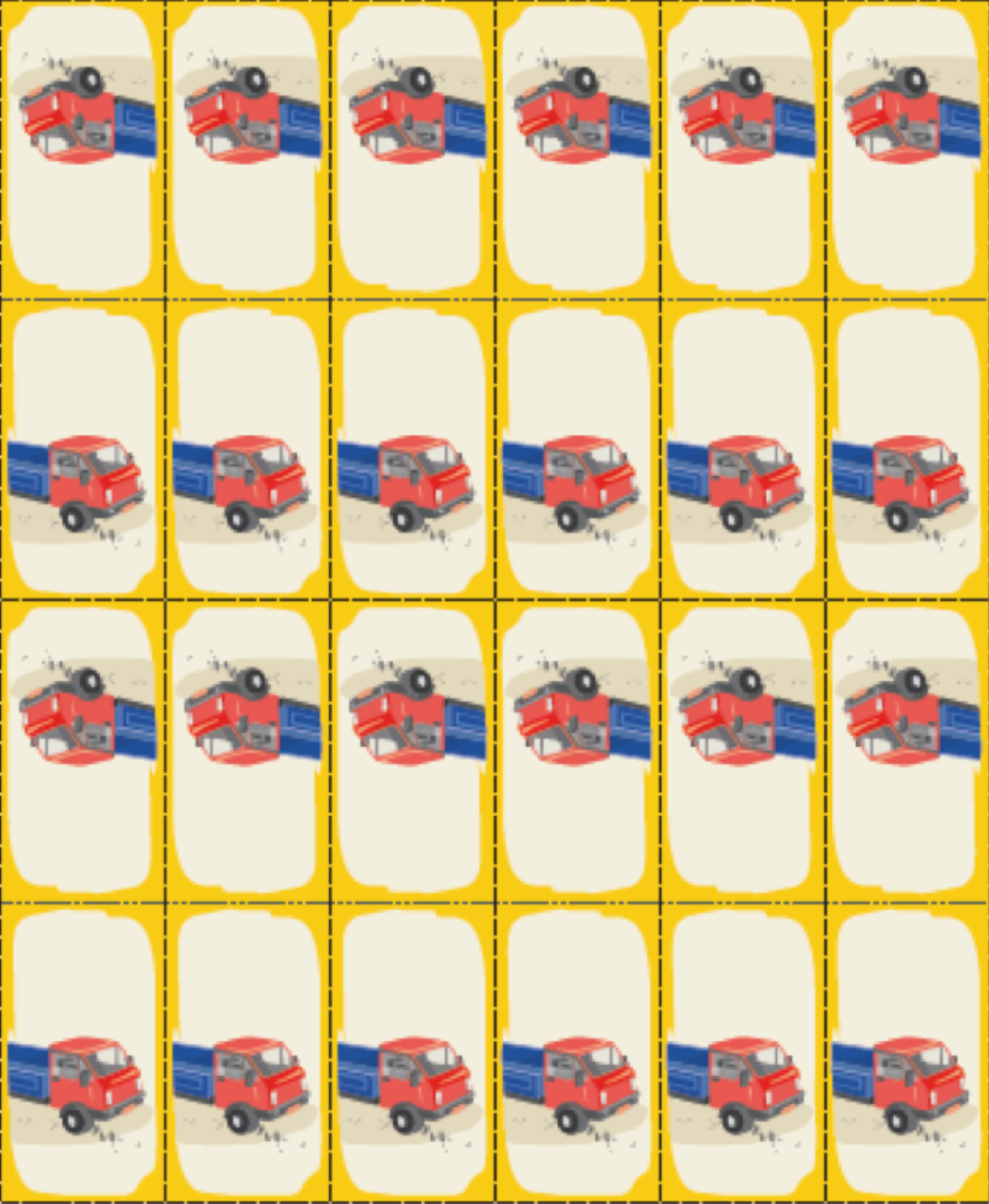
Cartes joueurs (à imprimer 2 fois par groupe)



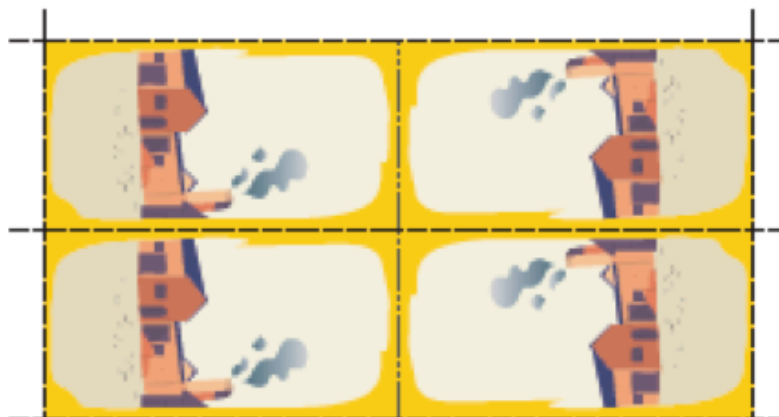
Cartes joueurs (à imprimer 2 fois par groupe)



Cartes d'amélioration (à imprimer 2 fois par groupe)



Cartes d'amélioration (à imprimer 2 fois par groupe)



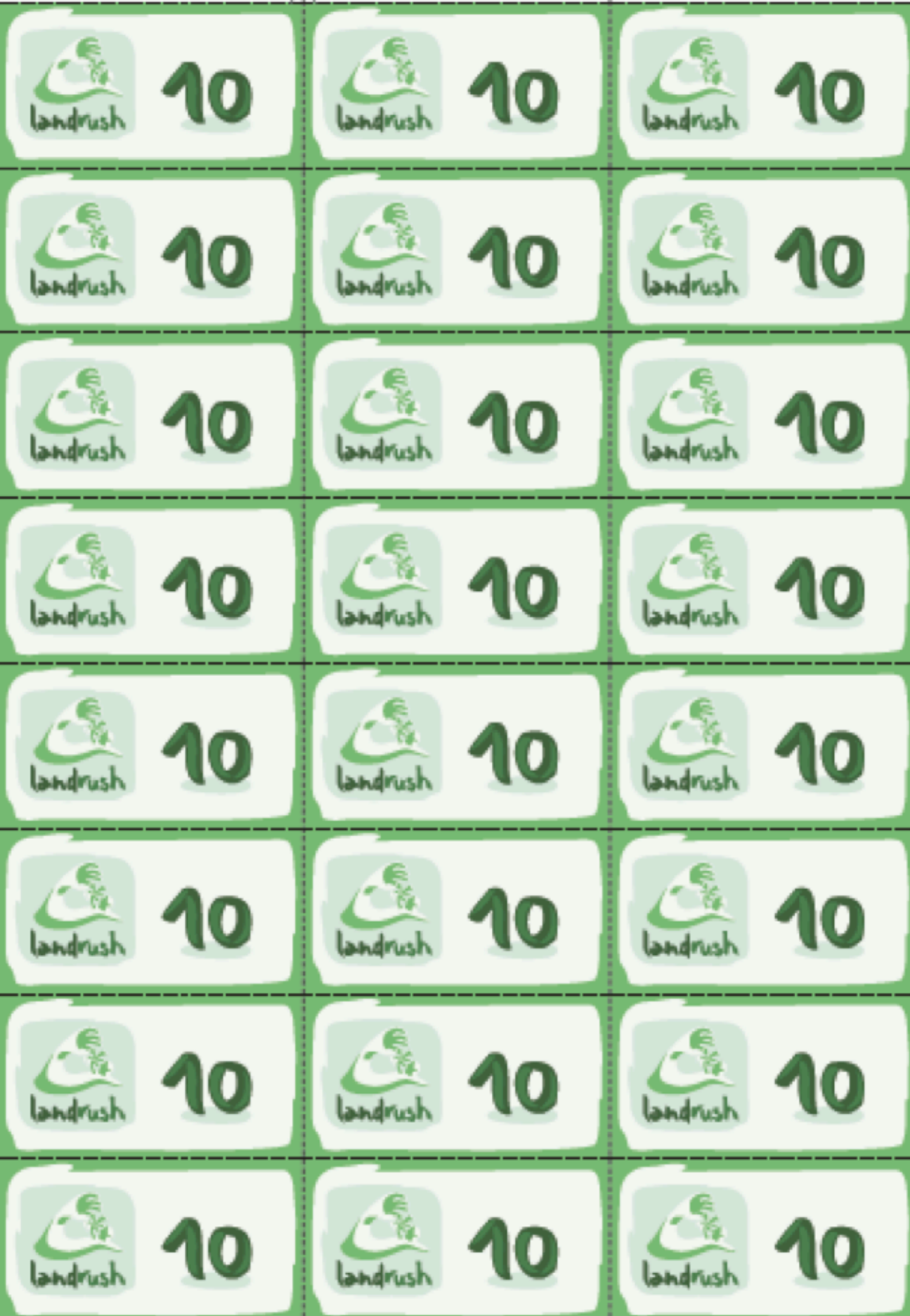
Cartes d'amélioration (à imprimer 2 fois par groupe)



Cartes monnaies (à imprimer 2 fois par groupe)



Cartes monnaies (à imprimer 2 fois par groupe)



Cartes monnaies (à imprimer 2 fois par groupe)



Cartes monnaies (à imprimer 2 fois par groupe)